



Appel à projets 2020 « Expérimentations pour SESAME »

| |
|---|
| THEMATIQUE : ACTIONS INNOVANTES AU SERVICE DU LIEN PEDAGOGIQUE PENDANT LE PARCOURS |
|---|

De 2015 à 2019, le dispositif SESAME a permis d'accompagner plus de 7 800 jeunes dans des parcours de qualification vers les métiers de l'animation et du sport. Différentes modalités ont été déployées sur les territoires : accompagnement individuel ou collectif, accès direct à la qualification ou parcours de préformation, articulation avec des dispositifs de droit commun...

2018 a été une année charnière dans le déploiement du dispositif : le cadre triennal initialement prévu a été prolongé en intégrant SESAME dans les mesures Héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. D'ici 2024, un objectif de 5 000 nouveaux jeunes accompagnés dans leurs trajectoires professionnelles dans le champ du sport est ainsi fixé.

Cette installation durable de SESAME dans le paysage des dispositifs d'aide à l'insertion des jeunes permet de s'appuyer sur une évaluation des pratiques mises en place et de s'inscrire dans une volonté d'amélioration, tant en matière de repérage de jeunes, que de parcours d'accompagnement, ou même de partenariats. Des appels à projets lancés en 2018 et 2019 ont permis d'expérimenter de nouvelles pratiques pour mieux déployer le dispositif SESAME (fiche synthèse en annexe). Dans cette même volonté de s'appuyer sur l'existant pour en tirer des axes de progrès, une évaluation « itinéraire » a été lancée fin 2018 et diffusée fin 2019.

Après 5 ans de déploiement sur les territoires et la construction de partenariats, les services déconcentrés en charge du pilotage et de la mise en œuvre de ce dispositif (DRJSCS, DDCS/PP) ont affiné leur connaissance des contours que peut prendre ce dispositif sur leur territoire, au service de parcours de qualité, visant une meilleure qualification des jeunes et une insertion professionnelle facilitée.

La crise sanitaire liée à la pandémie de coronavirus qui frappe le territoire français depuis quelques semaines a comme incidence directe d'interrompre la formation en présentiel, l'immersion et la rencontre avec des professionnels du secteur (qui sont des aspects majeurs des parcours de préformation). Cela pousse les organismes de formation à innover pour maintenir une continuité pédagogique. Les parcours coordonnés et l'accompagnement proposés aux bénéficiaires du dispositif SESAME, intégrant des temps de remobilisation et de pré-qualification, sont aussi impactés par ces nouvelles règles et nécessitent davantage d'innovations pour conserver le lien avec les jeunes en cours de parcours.

De façon plus générale, la problématique du maintien du lien pédagogique avec les publics jeunes, en questionnement sur leur insertion professionnelle est pointée comme une difficulté récurrente dans la mise en place de parcours de formation et d'insertion.

Ainsi, la situation exceptionnelle que nous traversons actuellement peut être une opportunité pédagogique pour « inventer » de nouvelles modalités pour conserver le contact avec les bénéficiaires de SESAME tout au long de leur parcours, principalement pendant les actions de préformation ou durant les étapes interstitielles (attente d'entrée en formation, périodes entre les étapes du BAFA,...).

Afin de répondre à cet enjeu de continuité des parcours de formation en situation exceptionnelle et de façon plus générale, **le soutien d'expérimentations SESAME 2020 sera prioritairement axé sur des approches innovantes pour maintenir et renforcer le lien pédagogique et social avec les stagiaires en cours de parcours SESAME (et prioritairement en cours de préformation) et leur permettre de poursuivre leur parcours (entrée en formation qualifiante notamment) dans les meilleures conditions possibles.**

Par « **expérimentations innovantes** », il faut entendre des modalités mises en place pour assurer une continuité pédagogique pendant et après l'état d'urgence sanitaire, et développer des outils ou technologies favorisant le lien, et éventuellement la formation à distance : créativité, innovation pédagogique et numérique, développement d'une communauté SESAME à distance permettant de maintenir un lien notamment social entre les jeunes eux-mêmes,...

Les actions proposées ne devront pas avoir été mises en œuvre jusqu'ici sur un territoire, ou en direction du public bénéficiaire. L'expérimentation vise à soutenir des actions devant être testées à petite échelle ou sur un temps limité, avant d'envisager le cas échéant une généralisation ou une extension de l'action expérimentée.

Une méthodologie et des ressources en lien avec le projet seront réalisées pendant l'expérimentation et ces outils pourront être redéployés et réutilisés dans d'autres projets régionaux qui pourraient avoir une logique d'intervention similaire.

L'appel à projets¹ SESAME 2020 porte sur la mise en place d'expérimentations innovantes au service du lien pédagogique pendant le parcours, et particulièrement sur l'étape de la préformation.

1. Objectifs de l'appel à projets

L'objectif de cet appel à projets est de développer ou soutenir des actions novatrices sur un territoire donné permettant de :

- poursuivre la montée en compétences des bénéficiaires de SESAME à distance tout en maintenant l'appartenance à un collectif ;
- favoriser une acculturation aux outils d'activité à distance ;
- maintenir de l'engagement du jeune dans son parcours à distance

¹ L'appel à projets SESAME s'inscrit dans la note d'actualisation SESAME 2020, en continuité de la circulaire ministérielle relative au déploiement du dispositif SESAME en 2019.

- réduire la fracture numérique en direction des publics les plus éloignés de l'emploi, bénéficiaires ou éligibles au dispositif SESAME

2. Nature des projets

Les orientations attendues sont les suivantes :

- le projet pourra s'appuyer sur des partenariats existants ou conduire à de nouvelles collaborations ;
- le projet pourra s'appliquer dans le champ du sport et de l'animation ou bien porter seulement sur l'un de ces deux champs ;
- le projet portera prioritairement sur des actions d'accompagnement, et de préformation mais pourra également concerner le volet de formation qualifiante ;
- le projet pourra s'adresser à des publics qui n'ont à ce jour pas été ciblés par le dispositif et qui nécessitent des conditions d'accompagnement et/ou de soutien correspondant aux caractéristiques de SESAME ;
- le projet ne pourra pas renouveler des actions soutenues dans le cadre des appels à projets 2018 et 2019 ;
- une priorité sera donnée aux projets présentant des innovations pédagogiques ou technologiques visant à développer le lien pédagogique et/ou la formation à distance ;
- le projet sera porté par la DR(D)JSCS (réception du financement et rendu compte) mais pourra être mis en œuvre à une échelle locale (et animé par une DDCCS-PP). Si le projet n'est pas présenté par la DR(D)JSCS, il devra pour autant être validé par celle-ci et s'inscrire dans la stratégie régionale de déploiement SESAME.

3. Modalités de l'appel à projets

Les projets doivent être mis en œuvre, ou à défaut lancés, avant la fin de l'année 2020. Chaque projet devra présenter le contexte dans lequel cette expérimentation est lancée, préciser la démarche adoptée, les partenariats, les résultats attendus, le calendrier et les conditions de réalisation, un budget prévisionnel et le montant du financement demandé.

Les modalités d'évaluation de l'expérimentation et les possibilités d'essaimage seront également précisées dans le projet présenté.

Un comité sélectionnera les projets qui seront financés, sachant que l'enveloppe globale s'élève à 100 000 €. Chaque projet retenu sera financé à hauteur maximale de 20 000 €. Le comité sera composé de représentants des bureaux de la direction des sports et de la DJEPVA, de deux correspondants régionaux SESAME, et de deux personnalités qualifiées.

Les projets d'étude devront être transmis au bureau DSC3, sur la boîte mail institutionnelle DS.C3@jeunesse-sports.gouv.fr, **avant le 31 mai 2020**.

La liste des projets retenus pour financement sera communiquée fin juin 2020.

ANNEXE : Projets financés dans le cadre de l'appel à expérimentation 2019

Pour rappel :

- 17 projets ont été déposés sur 10 régions.
- 9 projets ont été retenus, pour un montant global de 139 000€

| Région | Intitulé du projet | Opérateur |
|--------------------|---|--------------------------|
| BFC | Construire son engagement dans un parcours de formation | Trajectoires Formation |
| Bretagne | développement de la qualité de l'accompagnement social et professionnel au service du projet du jeune | DRJSCS Bretagne / UFOLEP |
| IDF | Insertion professionnelle dans le sport pour des personnes réfugiées | Kabubu |
| Martinique | Passeport bleu | DJSCS Martinique |
| Nouvelle Aquitaine | Journée d'intégration et camp régional SESAME | INSUP |
| Nouvelle Aquitaine | Accompagnement renforcé des parcours de préformation | Academia |
| Nouvelle Aquitaine | Evolution de l'accompagnement suite à évaluation | Esprit Sport Limousin |
| Occitanie | UFO'Work : incubation socio-sportive | UFOLEP 30 |
| Occitanie | Partenariat SESAME-IAE-GE | Paassport09 |